

# **2- PRESENTATION GENERALE**

## **de L'ETUDE & de sa**

### **METHODOLOGIE**

## **2-1 : PROBLEMATIQUE GENERALE DE L'ETUDE:**

Un premier examen des montages juridiques et financiers envisageables pour la partie française du projet de liaison ferroviaire voyageurs et marchandises Lyon-Turin, a été réalisé en 1996-1997 par Coopers and Lybrand Consultants dans le cadre du Groupement d'Intérêt Public (GIP), « TRANSALPES » qui associe autour de la Région Rhône Alpes et de la SNCF, les principaux acteurs régionaux de la multimodalité.

Cette première phase de réflexion a permis d'explorer des solutions de financements mixtes, publiques et privés, ainsi que le cadre juridique dans lequel le projet pourrait se réaliser. Bien que toutes les options du projet, notamment son tracé, ne soient pas encore définies, les estimations actuelles permettent de fixer les ordres de grandeurs financiers sur les niveaux d'investissements et sur les conditions d'exploitation.

A ce jour, aucune étude n'a abordé l'ingénierie financière, même grossière, du projet. Alors que le sentiment général admet que le financement global de l'ouvrage ne sera pas facile, les principaux intéressés, à savoir les financiers n'ont pas encore eu l'occasion de s'exprimer sur ce projet et sur les conditions de leur engagement éventuel en prêts ou en capital.

C'est dans ce contexte que le cabinet AG Partenaire a proposé au GIP de réaliser une étude sur les motivations et la sensibilité de la Communauté Financière Régionale par rapport au projet de liaison ferroviaire transalpine Lyon-Turin. Le principe de cette étude, en reprenant d'ailleurs les principes généraux des études de Coopers admet, au moins en ce qui concerne sa partie internationale, que le financement d'un tel projet devra mixer selon des dosages à

définir les capitaux d'origines privés, les aides publiques et les contributions respectives des collectivités locales et de la Communauté Européenne.

Bien que ce projet dépasse très largement les ressources financières mobilisables dans la Région et qu'à terme le montage imposera très probablement un recours aux grandes places financières internationales, il paraît important que les décideurs financiers régionaux puissent s'exprimer sur ce projet et apporter quelques idées. Pour les promoteurs du projet, il n'est pas indifférent de savoir dans quelle mesure les établissements financiers régionaux peuvent s'impliquer dans un tel investissement qui devrait modifier à terme la nature des relations économiques avec les régions voisines de l'Italie du Nord.

Dans ce contexte, AG Partenaire a proposé de rencontrer 12 patrons régionaux d'établissements financiers ou des experts régionaux particulièrement avisés, pour recueillir leurs opinions et leurs idées sur les différents aspects de la liaison transalpine et pour évaluer leur vision sur la faisabilité du montage financier.

## **2-2 : CONDUITE DES ENTRETIENS**

Les entretiens ont été menés entre avril et juillet 1998 par Adrien GRANDÉMENGE et par Jean-François CHEMAIN, les principaux objectifs poursuivis lors de ces enquêtes étaient notamment de :

- 1- Connaître avec précision l'opinion personnelle des financiers sur ce grand projet, évaluer la pertinence de leur information, leurs intérêts et leurs craintes...

- 2- Evaluer dans quelle mesure la communauté financière régionale peut être impliquée dans le projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin et dans quelle mesure ses motivations pourraient être mises à contribution pour organiser le "tour de table", notamment en ce qui concerne la partie internationale.
- 3- Apprécier les analyses des risques estimés par la communauté financière en fonction des craintes exprimées et évaluer les garanties de toutes natures qui pourraient être demandées avant une intervention financière.
- 4- Susciter l'expression d'idées originales et créatives concernant le montage financier à partir d'un mixage entre des aides publiques, des capitaux publics et des interventions privées.
- 5- Estimer quels devraient être les objectifs acceptables d'exploitation et le compromis entre la sollicitation du contribuable et la participation de l'utilisateur.
- 6- Tester quelques schémas de montages juridiques de l'investissement.
- 7- Evaluer l'impact de projets antérieurs sur l'analyse des financiers régionaux.

### **2-3 : METHODOLOGIE ADOPTÉE :**

Pour conduire ces entretiens, AG Partenaire a tout d'abord préparé une documentation synthétique du projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin. Cette documentation (annexe 3) reprend certaines cartes et plusieurs schémas élaborés par le GIP complétés par quelques tableaux de synthèse présentant les grandes données financières. Ces différents documents ont été présentés à nos interlocuteurs au même moment que les séquences de questions correspondantes.

Un courrier présentant le cadre général de notre étude a été adressé par le GIP aux personnes que nous souhaitons rencontrer. Ce courrier était accompagné de la plaquette de présentation générale du projet, éditée en octobre 1997 par la Préfecture de

Région et par le Conseil Régional, lors du lancement de la consultation des élus, des acteurs socioprofessionnels et des associations.

Les rendez-vous n'ont pas toujours été faciles à obtenir car les personnes concernées avaient tendance généralement à déléguer les entretiens à un de leurs collaborateurs, alors que notre but était de recueillir les opinions exprimées au plus haut niveau du pouvoir de décision régional des établissements financiers sélectionnés. Sur les 12 personnes qui constituaient notre panel initial, une seule n'a pas pu nous rencontrer pour des raisons liées à son emploi du temps.

Les entretiens ont été réalisés selon une enquête semi-directive comportant une trentaine de questions ouvertes, le guide d'entretien est intégralement reproduit ci après.

Les entretiens ont été menés individuellement dans les bureaux de nos interlocuteurs, dans deux cas un collaborateur du responsable régional assistait également à l'entretien. Initialement prévus pour durer une heure, ces entretiens se sont tous prolongés au delà de 1 heure 30 (et même 3 heures pour l'entretien le plus long). Dans tous les cas, les rencontres se sont effectuées dans un excellent climat, nos interlocuteurs souhaitaient tous exprimer des idées personnelles sur le projet. Ils se sont exprimés sans réserves apparentes. Les entretiens ont été enregistrés mais il nous a été demandé de ne pas dévoiler l'origine de certaines opinions tout à fait personnelles, n'engageant que leurs auteurs et surtout pas leurs établissements.

L'échantillon de notre enquête ne prétend pas être parfaitement représentatif de la composition et de la diversité des institutions financières et bancaires présentes en Rhône-Alpes, nous nous sommes attachés à rencontrer les représentants d'établissements incontournables pour le financement d'un tel

projet, des patrons régionaux de banques du secteur mutualiste et de banques membres de l'AFB (Association Française des Banques), le patron d'une société de bourse et des experts que nous avons estimés compétents sur des aspects essentiels du projet.

La liste des personnes rencontrées lors des enquêtes est présentée ci-après.